

COMMUNE DE VAL-MONT
SEANCE DU 19 MARS 2022 A 09 HEURES

Convocation : 14/03/2022 PRESIDENT : CARRIER Daniel, Maire -SECRETAIRE DE SEANCE : BOBEAU M.

Ont participé au vote : BENE M. BOBEAU M. CARRIER D.DA COSTA S.de LAURISTON – COURBIER I. DEMARTINECOURT B. FICHOT L. GOUOT C. LENOBLE B. MANIERE M. POTIRON D.

Absents : CHAPELOTTE Michaël. Excusé. LAISNE C. MOUTARD D. Représentés. PEREZ-CHAPELOTTE V.

01- COMPTE DE GESTION 2021

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur CARRIER Daniel, Maire,

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

RESULTAT DU VOTE : 13 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

SEANCE DU 19 MARS 2022 A 09 HEURES

Convocation : 14/03/2022 PRESIDENT : CARRIER Daniel, Maire -SECRETAIRE DE SEANCE : BOBEAU M.

Ont participé au vote : BENE M. BOBEAU M.DA COSTA S.de LAURISTON –COURBIER I. DEMARTINECOURT B. FICHOT L. GOUOT C. LENOBLE B. MANIERE M. POTIRON D.

Absents : CHAPELOTTE Michaël. Excusé. LAISNE C. MOUTARD D. Représentés. PEREZ-CHAPELOTTE V.

02- COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de MANIERE Michel, 1er Adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par MANIERE Michel, 1er Adjoint, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,